

« Le confédéralisme, pour plus d'efficacité »

N-VA La mise au point de Siegfried Bracke dans le débat institutionnel

► Pour le président de la Chambre, « la refédéralisation, c'est un faux débat ».

► L'objectif de la prochaine réforme de l'Etat, dit-il, doit être « l'efficacité » et de « réduire les coûts de l'appareil d'Etat ».

► Il faut une « large révision de la Constitution ».

ENTRETIEN

L'actualité politique en Belgique est d'une importance toute relative après la tragédie à Nice. Elle ne s'arrête pas pour autant. Voir le débat sur la refédéralisation de compétences, lancé par deux députés libéraux et par Alexander De Croo, vice-Premier VLD. Un débat qui intervient après les propos incendiaires de Geert Bourgeois, ministre-président, le dimanche 10 juillet, pour la fête flamande : « Les tensions communautaires n'ont pas disparu, elles sont plus fortes que jamais, cela a mené à ce que la frontière linguistique devienne aussi une frontière de la grève, et les Flamands crachent sur cela. »

Où en est-on ? Où va-t-on ? Vers la scission, la réunification ? Figure de la N-VA, le président de la Chambre clarifie...

Deux députés libéraux, mais aussi Alexander De Croo, veulent refédéraliser des compétences, l'Energie, la Mobilité... Qu'est-ce que cela vous inspire ?

C'est un faux débat. Veulent-ils revenir aux années septante ? Retour vers le passé ? Non, la majorité gouvernementale s'entient, pour ce qui concerne le communautaire, à un « standstill » - elle reste à l'arrêt, immobile - qui doit durer le temps de la législature, et, en plus, vous aurez remarqué qu'au VLD, beaucoup ne sont pas d'accord avec ceux qui se sont

exprimés dans le sens de la centralisation de compétences. Prenez le Commerce extérieur : en Flandre, comme en Wallonie et à Bruxelles, nos services fonctionnent bien, et communiquent, il n'y a pas de problèmes majeurs, je ne vois pas pourquoi il faudrait refédéraliser la compétence, personne ne le veut du reste.

Cela étant, j'ajoute qu'il y a dans tout cela un élément positif : ceux qui sont intervenus en faveur de la refédéralisation disent vouloir rechercher « plus d'efficacité »... Et ça, c'est fondamental selon moi.

Sauf que vous renversez le raisonnement, en estimant qu'il faut confédéraliser.

C'est notre volonté à la N-VA, mais, oui, ce qui compte, c'est l'efficacité, or il y a aujourd'hui un gros souci en termes de coûts... Il y a trop d'étages politico-institutionnels : les communes, provinces, Régions, le niveau fédéral, le niveau européen... On a calculé que l'ensemble de ces pouvoirs, cela représente 8 % du PIB. C'est trop. Aux Pays-Bas, les pouvoirs publics représentent 5 % du PIB. Il faut réduire nos coûts. Pour plus d'efficacité, j'y reviens. Et toute réforme de l'Etat à l'avenir devra avoir cet objectif, contrairement à celles que l'on a pu faire jusqu'à présent, qui ont coûté cher. La sixième réforme de l'Etat confirme la règle. Je l'avais dit au lendemain des accords, auxquels, je le rappelle, nous n'avons pas souscrit : 932 pages !, comment voulez-vous que ça marche ? Le conseil d'Etat juge que, dans bien des domaines, pour une matière, il y a deux autorités compétentes en même temps...

En confédéralisant, donc en séparant, on sera plus efficaces ?

Cela doit être le but. Mais je n'oublie pas que le confédéralisme, cela signifie aussi qu'il faut coopérer, se rencontrer,

travailler ensemble, cela implique de la solidarité entre les entités, entre les Régions, là encore dans un but d'efficacité. C'est le mot-clé. Nous en sommes conscients dans mon parti : il faut une réforme de l'Etat qui aura pour effet de réduire les coûts de notre appareil d'Etat.

Dans votre parti toujours, Geert

Bourgeois, ministre-président en Flandre, a dit, en résumé, que les Flamands « crachaient » sur le sud « gréviculteur »...

Je partage son analyse politique, pas l'utilisation de ces termes.

Vous partagez son analyse, dites-vous, donc vous soutenez qu'il faut aller vers la septième réforme de l'Etat ?

Oui. Et rien n'empêche que l'on prépare les travaux, à un moment cela sera inévitable. A la N-VA, vous le savez, nous avons un groupe de travail, avec M. Vuylsteke, qui a cette mission déjà, en vue de 2019.

Vous confirmez qu'il faudra une déclaration de révision de la Constitution avant la fin de la législature ?

Oui. C'est la logique.

Ce doit être une déclaration de révision « large », comme le dit, entre autres, Geert Bourgeois ? Large, en effet.

Comprenant l'article 195 ? C'est une possibilité.

En principe, aucun parti francophone ne soutiendra une telle démarche...

Nous verrons. Nous devons convaincre du bien fondé de cette démarche, j'entends parfois des voix qui vont dans le bon sens en Wallonie, je me souviens d'un discours de Paul Magnette où il avait parlé de « nation », de la « patrie » wallonne. D'autres responsables

ont dit des choses comparables. Bref, il faudra convaincre, mais on peut espérer dans des évolutions favorables du côté francophone.

L'opposition prétend à tous les coups que dans la majorité, un accord secret ayant trait à la déclaration de révision est consigné dans des « cahiers Atoma ».

Allons, je n'en crois rien. ■

Propos recueillis par
DAVID COPPI

ANALYSE

Tout naturellement

Après la Turquie, Nice, Bagdad, Dacca, Maelbeek, Zaventem, Paris... La vie politique ne sera plus jamais comme avant mais elle continue comme toujours. En interview dans ce moment exceptionnel, le président de la Chambre nous dit, avant toute chose, sa « stupéfaction devant tant de rage pour tuer et face à de telles méthodes pour y parvenir », s'interroge gravement : « Comment faire ? Il n'y a plus de limites », appelle à tenir bon malgré tout : « Il ne faut rien céder, nous devons poursuivre, pas question de suspendre les festivités des prochains jours. »

Et après ? Pas de raison non plus de suspendre ses projets les plus stratégiques. A commencer par le confédéralisme. Siegfried Bracke persiste, confirme et signe. Il veut, dit-il, plus d'« efficacité » dans le fonctionnement de l'appareil d'Etat, « réduire les coûts », et pour cela, rien de tel qu'un « modèle confédéral ». En route, donc, vers une septième réforme de l'Etat, et avant cela, explique-t-il, une déclaration de révision de la Constitution la plus large, adoptée en fin de législature, avant le grand remue-ménage. Le président de la Chambre, parmi les plus hautes autorités de l'Etat, figure du premier parti du pays, dit cela en toute décontraction - si cela est possible -, avec aplomb. A l'entendre, l'histoire est écrite. L'histoire belgo-belge. L'autre, on ne sait plus.